

**Zone**

- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- U : zone urbanisée

**Préscriptions**

**Périmètres prescrits particuliers**

- Emplacement réservé (Article L151-41 1°, 2° et 3° du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre faisant l'objet d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU
- Ilot commercial à préserver pour la diversité commerciale (Article L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Linéaire de préservation et de développement de la diversité commerciale (Article L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Périmètre de 500 m autour des gares
- Bande constructible d'une épaisseur de 25 mètres
- Implantation des constructions en recul par rapport à l'alignement

**Protection du patrimoine bâti**

- Ensemble urbain remarquable (Article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Élément de construction ou bâtiment remarquable (Article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Mur remarquable (Article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

★ Œuvre d'art (Article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

**Protection du patrimoine naturel et paysager**

- Espace boisé classé à conserver, à protéger ou à mettre en valeur (Article L151-1 et suivants du Code de l'Urbanisme)
- Espace paysager à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Espace paysager modulé, cœur d'îlot et fond de parcelle protégés (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Arbre ou groupement d'arbres (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Alignement d'arbres (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Jardins familiaux ou collectifs à protéger et à conforter (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Mare à protéger ou à mettre en valeur (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Zones humides à protéger (Article L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Numéro	Localisation	Description	Bénéficiaires	Surface (m2)
CA02	Trappes-en-Yvelines/Elancourt-La Verrière	TCSF Trappes-en-Yvelines-La Verrière	Communauté d'agglomération	142171
CA04	Elancourt/Trappes-en-Yvelines	Couloir de bus RD912	Communauté d'agglomération	24863
CA07	Montigny-le-Bretonneux/Trappes-en-Yvelines	Pont Leclerc	Communauté d'agglomération	165444
TR01	Trappes-en-Yvelines	Echangeur RN10/RD912	Etat	167193
TR02	Trappes-en-Yvelines	Aménagement carrefour RN10/rue du Centre	Etat	2178
TR03	Trappes-en-Yvelines	Crèche Gavroche	Commune	1622
TR04	Trappes-en-Yvelines	Carrefour disséclément de la partie Est de la commune	Commune	4362
TR05	Trappes-en-Yvelines	RN19 Plateau	Commune	51156
TR06	Trappes-en-Yvelines	Ecole	Commune	1673
TR07	Trappes-en-Yvelines	Ouvrage de traitement des eaux pluviales	Communauté d'agglomération	1273
TR08	Trappes-en-Yvelines	Contre allée ZA Pôprière	Etat	2460
TR09	Trappes-en-Yvelines	Continuité douce	Commune	1280
TR10	Trappes-en-Yvelines	Continuité douce	Commune	271
TR11	Trappes-en-Yvelines	Tiers-lieu culturel, logistique et artisanal	Commune	12090

